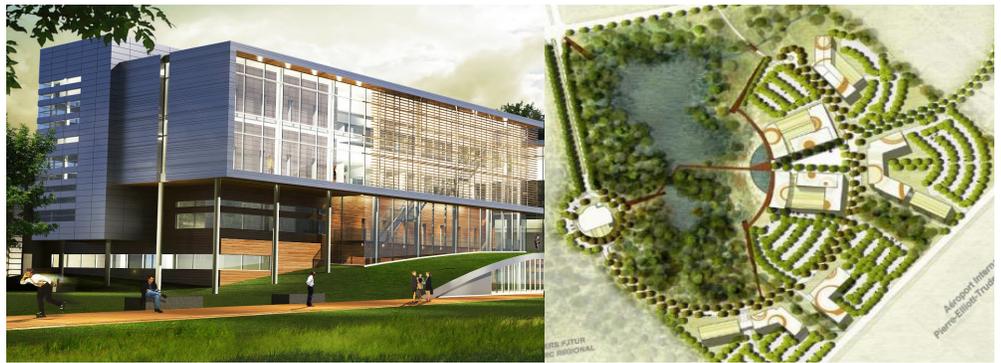


Eco-campus Hubert-Reeves

Borough of Saint-Laurent
June 2015



DESCRIPTION

The Eco-campus, an environment-friendly technological hub and green space, is found in Alfred-Nobel Boulevard at the fringe of the future Parc-nature Des Sources close to Montreal-Trudeau International Airport. Extending over an area of 20 hectares it is part of the eco-forest corridor along the Bertrand Stream Basin, one of Montréal's **10 eco-territories**. Aside from attracting green investments and jobs, the conservation of natural habitats on the site, the establishment of green connections to surrounding areas, and the preservation of biodiversity are key elements that guided its planning and implementation process. The potential investment is estimated at approximately \$175 million and 72 000 m² of leaseable area.

POLICY OBJECTIVES / LINKS TO AICHI BIODIVERSITY TARGETS

The Eco-campus Hubert Reeves showcases the creation of a development-oriented urban space in harmony with nature, conscious of the values and requirements of the ecological context in which is inserted. The Eco-campus was conceived as "smart" hub which promotes the use of environment-friendly technologies and ecological infrastructures to enhance the quality of life of its urban residents. Major objectives pursued:

- Preservation and enhancement of the value of the marshes and the wetland in the surrounding area.
- Creation of ecological corridors linking the Eco-campus with the future Parc-nature des Sources to consolidate the eco-forest corridor along the Bertrand Stream Basin.
- Safeguard the survival of species and preventing flora and fauna fragmentation.
- Development of green buildings integrated into the natural environments, within a LEED NC certification perspective.
- Creation of pedestrian/cyclist networks and public squares linked to the natural environments.
- Reduction of impermeable surfaces by cutting back on parking areas and reduce the heat island effect.

- Additionally, the Parc-nature des Sources, a site of ecological interest characterized by the presence of an extensive complex of wetlands (marshes, shrub swamps and treed swamps), large forest tracts and a vast area of uncultivated (wild) lands is being developed. The concerns for the preservation of natural resources, conservation of the natural environment, reduction of the environmental impacts as well as consideration of climate change designated this area as protected.

The Eco-Campus objectives are linked to the Aichi Biodiversity Targets 4, 5, 11, 14 and 19.

Key results and achievements

The project contributed significantly to biodiversity conservation, at multiple scales, i.e. fostering the use of indigenous plant species, enhancing the quality of the adjacent ecosystems of marshes and wetlands and integrating its structure with the broader ecological context of the eco-territories. Ecosystem protection and environmental impact reduction are mainstreamed into a long-term vision by requiring developers to take into account factors which influence the quality of the natural habitats in development proposals. The contribution of biodiversity for climate change mitigation (urban heat island effect) and the attention for sustainable use of natural resources (water) are highlighted in the project.

Replicability, potential refinements for application and potential sites for exchanges/application

In order to implement the urban project in similar context, the following actions need to be taken into account:

- Becoming familiar with green infrastructure, biodiversity, ecological urban design framework in cities and as well as the contribution of biodiversity to climate change mitigation.
- Ensuring competencies in the fields of sustainable master planning and ecological design.
- Aligning urban design and planning considerations (mobility, access, transportation, quality of urban spaces) with ecosystem integrity requirements and biodiversity enhancement.
- Ensure mechanisms for private-public partnership for value-sharing arising by the project and as well for long-term sustainability.



Convention sur la
diversité biologique



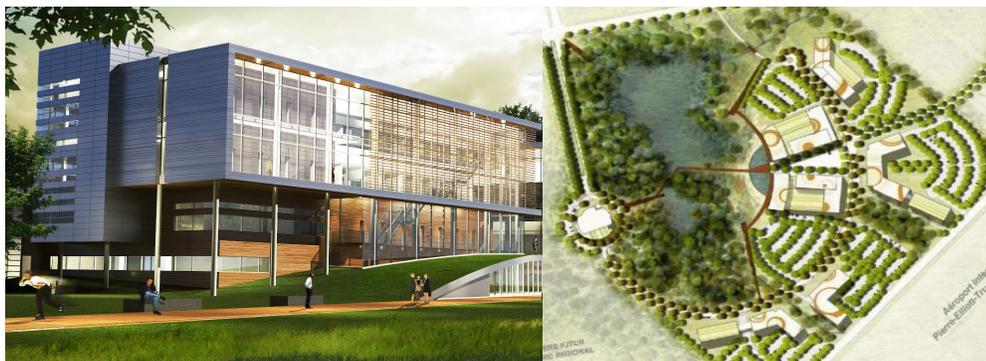
ÉCO-CAMPUS
HUBERT REEVES



TECHNOPARC
MONTRÉAL

Éco-campus Hubert-Reeves

Arrondissement de Saint-Laurent
Juin 2015



DESCRIPTION

L'Éco-campus est un centre dédié au développement des technologies propres. Cet espace vert est situé sur le boulevard Alfred-Nobel, aux abords du futur parc-nature des Sources et de l'aéroport international Montréal-Trudeau. Il couvre une superficie de 20 hectares dans un des **dix écoterritoires** de l'île de Montréal, soit le corridor écoforestier de la coulée verte du ruisseau Bertrand. Outre l'objectif d'attirer des investissements verts et de créer des emplois verts, les éléments clés qui ont orienté la planification et la mise en œuvre de ce projet sont la conservation des milieux naturels sur le site, l'aménagement d'un lien de verdure avec les secteurs avoisinants et la préservation de la biodiversité. Le potentiel d'investissement est évalué à environ 175 millions de dollars et 72 000 m² de superficie locative.

OBJECTIFS DU PROJET / LIENS AVEC LES OBJECTIFS D'AICHI POUR LA BIODIVERSITÉ

L'Éco-campus Hubert-Reeves propose la création d'un milieu urbain axé sur le développement en harmonie avec la nature, et respectueux des valeurs et exigences du contexte écologique dans lequel il est aménagé. L'Éco-campus a été pensé comme un centre « intelligent » pour promouvoir l'utilisation de technologies propres et la mise en place d'infrastructures écologiques de façon à améliorer la qualité de vie de ses résidents. Les principaux objectifs sont :

- La préservation et la mise en valeur des marais et des milieux humides dans les zones avoisinantes.
- La création de corridors écologiques reliant l'Éco-campus au futur parc-nature des Sources et au ruisseau Bertrand afin de consolider le corridor écoforestier de la coulée verte du ruisseau Bertrand.
- La sauvegarde de la vitalité des espèces en empêchant la fragmentation de la flore et de la faune.
- La conception de bâtiments verts intégrés aux milieux naturels, selon le modèle de certification LEED NC.
- L'aménagement d'un réseau de voies piétonnes et cyclables, de même que des places publiques favorisant la liaison aux milieux naturels.
- La réduction des surfaces asphaltées en limitant les aires de stationnement et la réduction de l'effet d'îlot de chaleur.

- De plus, avec l'aménagement du parc-nature des Sources, un site d'intérêt écologique caractérisé par la présence d'un important complexe de milieux humides (marais, marécages et marécages boisés), de grandes zones forestières et de vastes terres non cultivées, les considérations relatives à la préservation des ressources naturelles, la conservation du milieu naturel, la réduction des impacts environnementaux, de même que la question des changements climatiques font en sorte que l'Éco-campus est reconnu comme zone protégée.

Les objectifs de l'Éco-Campus sont rattachés aux objectifs 4, 5, 11, 14 et 19 d'Aichi pour la biodiversité.

Principaux résultats et accomplissement

À de nombreux égards, le projet a contribué de façon considérable à la conservation de la biodiversité, notamment en favorisant l'utilisation d'espèces indigènes, en améliorant la qualité des écosystèmes avoisinants et en intégrant son aménagement au contexte écologique plus large des écoterritoires. La protection des écosystèmes et la diminution de l'impact environnemental font partie intégrante de la vision à long terme et exigent des développeurs qu'ils tiennent compte des facteurs qui influencent les milieux naturels dans leurs propositions de développement. L'apport de la biodiversité à l'atténuation des effets des changements climatiques (effets des îlots de chaleur urbains) et l'intérêt pour l'utilisation responsable de ressources naturelles, comme l'eau, sont mis en évidence dans le projet.

Capacité de reproduction, améliorations éventuelles pour l'implantation et sites possibles d'échange ou d'implantation

La mise en œuvre du projet dans un contexte similaire nécessite que les mesures suivantes soient considérées :

- Se familiariser avec les infrastructures vertes, la biodiversité et le cadre d'aménagement urbain écologique des villes, de même qu'avec l'apport de la biodiversité à l'atténuation des effets des changements climatiques.
- Posséder des compétences dans le domaine des stratégies durables et de l'aménagement durable.
- Faire en sorte que les considérations liées aux stratégies et à l'aménagement urbain (mobilité, accès, transport et qualité des espaces urbains) respectent les exigences en matière d'intégrité de l'écosystème et de mise en valeur de la biodiversité.
- Mettre en place des mécanismes de partenariat privé-public pour assurer le partage des valeurs qui découlent du projet et la durabilité à long terme.



Convention sur la
diversité biologique



ÉCO-CAMPUS
HUBERT REEVES



TECHNOPARC
MONTRÉAL